

Paris, le 29 janvier 2015

**Le nombre de ménages détenant un crédit diminue en 2014
pour la 6^e année consécutive**

Selon une étude réalisée par l'Observatoire des crédits aux ménages (OCM)¹, 46,5% des ménages détenaient un crédit fin 2014, contre 47,6% fin 2013 et 52,6% en 2008, soit le taux le plus bas depuis la création de l'OCM en 1989. Le mouvement de repli s'est poursuivi en 2014, sous l'effet notamment des incertitudes économiques qui touchent les Français. 13,2 millions de ménages avaient ainsi un crédit en 2014, soit 1,7 million de moins qu'en 2008.

Ces évolutions traduisent l'évolution du sentiment porté par les ménages sur leur situation financière et budgétaire : malgré une stabilisation en 2014, celui-ci s'est dégradé depuis 2011.

Le taux de détention recule moins fortement pour les crédits immobiliers que pour les crédits à la consommation

Le nombre de ménages détenant des crédits immobiliers s'établit à 30,6% (31 % en 2013). Dans un environnement économique qui reste défavorable, la légère reprise de la demande de crédits immobiliers constatée en 2013 a été fragilisée au début 2014 par la mise en œuvre de certaines dispositions de la loi ALUR, malgré des taux historiquement bas.

L'OCM enregistre aussi une nouvelle baisse du recours au crédit à la consommation : 25,6% des ménages détenaient ce type de crédits à la fin de l'année (26,6% en 2013). C'est le point le plus bas constaté depuis 1989. Il résulte d'une transformation des usages du crédit à la consommation liée à la conjoncture économique peu porteuse, mais aussi aux mesures législatives (lois Lagarde et Hamon sur le crédit renouvelable notamment), avec une plus grande prudence des emprunteurs. Depuis plusieurs années, les ménages recourent à ces crédits

¹ Etude réalisée par TNS Sofres par courrier en novembre 2014 auprès de 13000 ménages. Le taux de réponses a été de 76,5%

principalement pour financer des biens d'équipement de la maison, une automobile, une moto, ou payer des travaux d'amélioration du logement, et beaucoup moins pour des dépenses de loisirs ou des dépenses de consommation courante.

Les charges de remboursement restent supportables ou très supportables pour la grande majorité des emprunteurs

83,6 % des ménages détenant des crédits (84,5 % en 2013) jugent leurs charges de remboursement supportables, ce qui demeure un taux élevé. Quant aux personnes interrogées qui estiment que le poids de leurs charges s'est alourdi, elles mettent en cause la détérioration de l'environnement général, et non leur endettement. Il faut d'ailleurs noter à cet égard que la part des ménages** estimant que leur situation financière et budgétaire s'est détériorée, reste particulièrement élevée : elle est de 48,2% contre 40,4% en 2010.

Les intentions de souscrire un crédit baissent par rapport à l'an dernier

Les intentions de recourir au crédit dans les six premiers mois de 2015, repartent à la baisse après une embellie en 2014 et sont proches des plus bas niveaux des années 2011-2012 : 4,2% des ménages envisageaient fin 2014 de souscrire un crédit immobilier dans les 6 prochains mois, contre 4,5% fin 2013. La même tendance s'observe pour le crédit à la consommation avec des intentions de souscription de 3,6% contre 3,9% l'année précédente.

Contacts :

Colette Cova – tél : 01 48 00 50 07 - e-mail : ccova@fbf.fr

www.fbf.fr

✓ Suivre @FBFFrance

*** ensemble des ménages interrogés, c'est-à-dire même ceux qui n'ont pas de crédit.*